

Adresse

Rue de Caraman 13 - 7300 BOUSSU

☎ 065/76 61 40

☎ 0477 80 11 49

📠 065/76 61 46

✉ secps@itcb.be

Direction

Pierre COQUELET

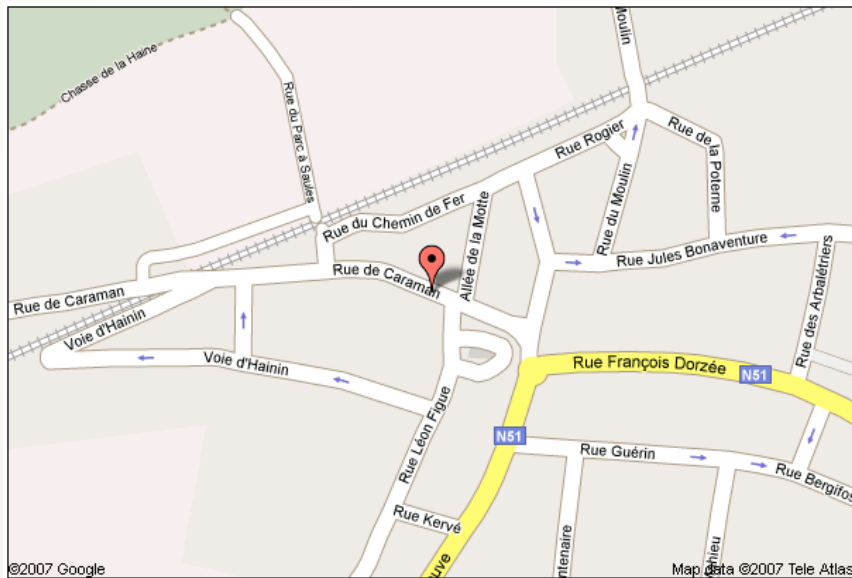
Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions :

À partir du 26 août

Plan d'accès



Institut Technique et Professionnel

Les Aumôniers du Travail

Promotion sociale

Anglais en situation UF1-2-3

ANGLAIS EN SITUATION UF1-2-3

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de:

- à l'oral comme à l'écrit:
 - la compréhension, la connaissance et l'utilisation active d'une langue orale et écrite simple utilisée dans le cadre de situations de la vie courante et professionnelle liées à un domaine considéré, en relation avec les champs thématiques, les notions, les fonctions et les thèmes spécifiques abordés.

Conditions d'admission

Être porteur de l'attestation de réussite de l'unité de formation
« Langue : Anglais UF2 - niveau élémentaire »
ou passer un test d'admission

Droits d'inscription

*71,40 €

20 € pour les demandeurs d'emploi,
les étudiants de moins de 18 ans,
les bénéficiaires de l'Awiph,
les bénéficiaires du CPAS,
les professeurs sous certaines conditions

Fréquence des cours

UF1: le mercredi du 07/10/2015 au 06/01/2016 de 13h à 16h20

UF2: le mercredi du 13/01/2016 au 23/03/2016 de 13h à 16h20

UF3: le mercredi du 13/04/2016 au 15/06/2016 de 13h à 16h20

Titre obtenu

Attestation de réussite en
« Langue : anglais en situation UF1 –2-3 »
de niveau secondaire supérieur de transition

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...)
ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente.
ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut
- ✓ Autres démarches :

Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription